



Énergie : équipements industriels

Cadre d'analyse développement durable



Auteur : Samantha Stephens

Secteurs : Entreprises de fabrication d'équipements électriques, mécaniques ou hydrauliques ; Systèmes d'énergies renouvelables et autres équipements divers (imprimerie, machines-outils)

Écrit le : 26 mars 2018

Les équipementiers industriels produisent des biens destinés à des usages très divers, et doivent par conséquent répondre à différents enjeux de développement durable. Non seulement ces produits joueront un rôle essentiel pour atteindre les objectifs de réduction de l'empreinte carbone, mais leurs procédés de fabrication doivent également respecter les standards environnementaux et sociaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Les activités qui réduisent l'impact environnemental du secteur en lui-même et/ou des sous-secteurs qui dépendent de ses produits offrent des opportunités aux industriels. L'amélioration de l'efficacité énergétique des procédés ou des produits du secteur, la production de biens innovants et respectueux de l'environnement qui contribuent à l'atténuation du changement climatique, au maintien d'écosystèmes sains ou à la protection des ressources sont autant d'exemples d'opportunités.

Enjeux majeurs de développement durable pour le secteur

		Impacts environnementaux			Impacts sociaux			Importance financière		
		Stabilité climatique	Écosystèmes sains		Sécurité des ressources	Besoins fondamentaux	Bien-être	Travail décent		
Produits (Drivers d'opportunité)	Réduction de l'empreinte carbone de l'énergie	13	14	15	12					
	Efficacité énergétique des produits	9	13	14	15	12				
Procédés (Drivers de risques)	Impact environnemental des produits et des procédés	13	14	15	12					
	Santé et sécurité des travailleurs						3	8		
	Gestion des risques dans la chaîne d'approvisionnement			14	15		3	8		
	Ressources humaines						5	10	8	10
	Ethique professionnelle									
	Gouvernance du développement durable	La gouvernance a un impact potentiel sur tous les enjeux de développement durable								

Elevé
 Modéré
 Faible

1 Objectif de Développement Durable correspondant à l'opportunité ou au risque (détaillés en annexe)



Table des matières

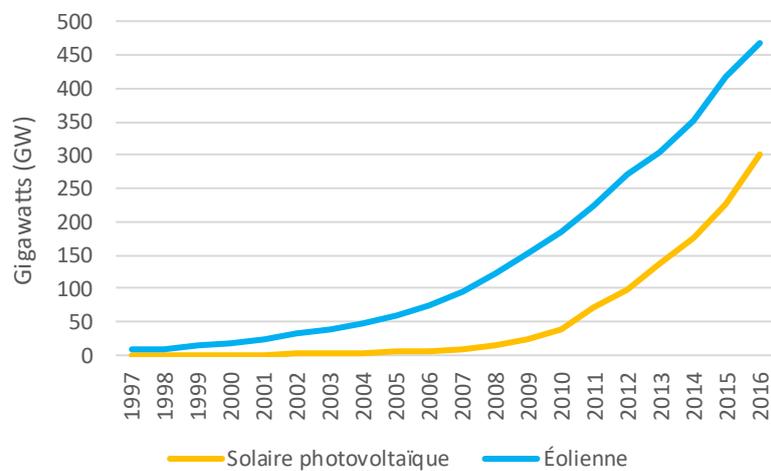
Opportunités de développement durable	4
Systèmes d'énergie renouvelable	4
Efficacité énergétique des procédés et des produits	5
Exposition aux opportunités	7
Risques environnementaux et sociaux	8
Impact environnemental des produits et des procédés	8
Santé et sécurité des travailleurs	9
Chaîne d'approvisionnement durable	9
Ressources humaines	10
Éthique des affaires	11
Gouvernance du développement durable	12
Evaluation des risques	13
Distribution des opinions	14
Conclusion	15
Objectifs de développement durable	16
Sources	17

Opportunités de développement durable

E Systèmes d'énergie renouvelable

Avec la baisse des coûts des systèmes, les énergies renouvelables commencent à présenter des avantages économiques et réglementaires par rapport à la production d'énergie conventionnelle, et les barrières à leur implantation généralisée se lèvent peu à peu. Entre 2000 et 2016, la capacité solaire mondiale est passée de 1,3 GW en 2000 à 303 GW en 2016 (AIE, 2016) et la capacité éolienne est passée de 17 GW à 487 GW (Eurobserv'ER, 2017). Le déploiement accru des énergies renouvelables réduit considérablement les émissions du secteur de l'énergie, ce qui est essentiel pour limiter le réchauffement climatique à 2°C.

Schéma 1 : Capacité solaire et éolienne mondiale cumulée



Source : Mirova / (BP, 2017)

La réduction des coûts des systèmes d'énergie renouvelable (en dehors des mesures d'aides publiques) est - et demeurera - essentielle au développement des énergies renouvelables. La majeure partie des réductions de coût du capital découle des effets d'apprentissage, de l'amélioration des procédés industriels, et des économies d'échelle. Par exemple, le coût de fabrication des panneaux photovoltaïques diminue de 20 % lorsque le volume de production est multiplié par deux (BP, 2017). La baisse des coûts des énergies renouvelables repose donc en grande partie sur la poursuite des investissements dans la fabrication de ces systèmes.

Toutefois, l'éolien et le solaire sont dépendants de ressources intermittentes, et ne sont donc pas adaptés à l'approvisionnement de la demande de base en énergie. En conséquence, les entreprises qui mettent au point ou qui fabriquent des solutions de stockage ou de gestion du réseau contribueront également à un meilleur déploiement à grande échelle des énergies renouvelables.

La géothermie, la biomasse et l'énergie hydraulique sont des technologies stables et bien développées qui ne bénéficient pas des effets d'apprentissage de la même manière que l'éolien ou le solaire et qui ne nécessitent pas de solutions adaptées de gestion du réseau. Néanmoins, les opportunités environnementales qui se présentent aux fabricants d'équipements essentiels à ces systèmes d'énergie sont nombreuses, étant donné que leurs produits contribuent à l'atténuation du changement climatique.

D'après l'Agence internationale de l'énergie, **29 %** de la production d'énergie en 2040 devra être issue de l'énergie solaire et éolienne afin de potentiellement limiter le réchauffement climatique à 2°C ; cette proportion était de 3 % en 2016

(IEA World Energy Outlook, 2017)

0 gramme de CO₂ par kWh issu d'énergies renouvelables. En fonction des énergies, les émissions sur l'ensemble du cycle de vie varient de 8 à 20 (éolienne), de 29 à 80 (solaire) et de 3 à 85 (hydraulique) gCO₂/kWh

(PNUE, 2012)

Globalement, l'atténuation du changement climatique est un sujet qui fait l'objet d'une attention croissante, que ce soit de la part du public ou des pouvoirs publics. Par conséquent, les entreprises qui fabriquent des équipements dans le secteur des énergies renouvelables sont moins susceptibles d'être pénalisés par des nouvelles réglementations, et ont plus de chances de tirer un profit financier de la transition énergétique.

Les entreprises qui élaborent des systèmes d'énergie renouvelable (y compris l'énergie éolienne, solaire, hydraulique, géothermique et la biomasse), ou des solutions de stockage ou de gestion de réseau constituent des opportunités d'investissement.

Nous prêtons attention à la part de chiffre d'affaires et/ou de dépenses en capital et à la part du budget R&D générées par les technologies de promotion de l'énergie bas carbone ou allouées à cet effet.

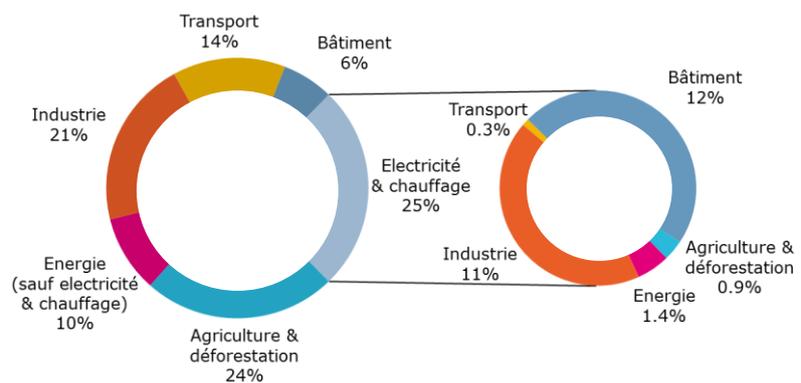
Indicateurs clés

- ▶ Part de chiffre d'affaires et/ou de dépenses en capital générée par la production et la vente de systèmes et d'équipements d'énergie bas carbone ou allouée à cet effet
- ▶ Part du budget R&D consacrée aux énergies renouvelables, au stockage et/ou aux systèmes d'amélioration des sources d'énergie intermittentes

E Efficacité énergétique des procédés et des produits

Les entreprises industrielles portent atteinte à l'environnement à la fois de façon directe (par leurs propres activités) et indirecte (par l'utilisation finale de leurs produits).

Schéma 1 : Émissions de gaz à effet de serre par secteur

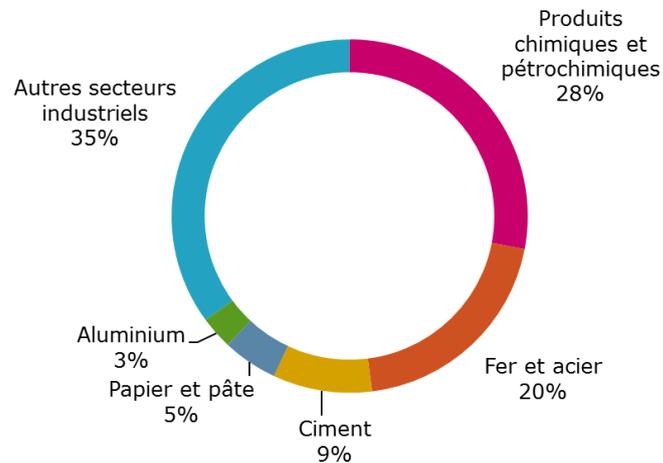


Source : Mirova / (GIEC, 2014)

Le secteur industriel représente 32 % des émissions totales mondiales de gaz à effet de serre (GES), dont l'essentiel est directement lié à la consommation énergétique. Les entreprises qui produisent du ciment, des produits chimiques, du papier, de l'acier et des métaux sont à elles seules responsables de deux tiers des émissions du GES du secteur industriel, étant donné que la majeure partie des combustibles fossiles sont directement brûlés au cours des procédés de fabrication. Le tiers restant est réparti entre les secteurs industriels dont la consommation énergétique est liée à la consommation d'électricité. L'importance de l'électricité est croissante : au

début des années 1970, elle ne représentait que 30 % de la consommation énergétique industrielle, contre presque 50 % aujourd'hui (GIEC, 2014).

Schéma 2 : Répartition de la consommation énergétique dans le secteur industriel



Source : Mirova / (WRI, 2005)

70 % de la

consommation industrielle d'électricité est liée aux moteurs électriques des pompes, des ventilateurs, des compresseurs et des autres équipements mécaniques

(IEA Energy Efficiency Series, 2011) /
(AIE, 2013)

Animés par leurs objectifs de réduction des coûts, les secteurs les plus énergivores ont déjà déployé des efforts conséquents afin de limiter leur consommation. Le recours aux procédés industriels les moins énergivores constitue la meilleure façon d'améliorer l'efficacité énergétique. Entre 65 et 70 % de la consommation industrielle d'électricité est liée à l'utilisation de moteurs électriques (IEA Energy Efficiency Series, 2011) (EIA, 2013), suggérant un important potentiel d'amélioration par :

- Le remplacement de moteurs anciens par des modèles plus récents et plus efficaces.
- Le recours accru aux variateurs de vitesse, qui adaptent la puissance du moteur en fonction de la tâche afin d'optimiser la consommation énergétique.
- L'optimisation globale des systèmes par un recours plus fréquent aux capteurs et aux systèmes d'information.

Les entreprises qui fabriquent des moteurs à bon rendement énergétique, des variateurs de vitesse ou des produits similaires constituent par conséquent une opportunité aux fins de la diminution de la consommation d'énergie et d'électricité. Étant donné que ces produits ont des applications diverses dans de nombreux secteurs, les produits écoénergétiques peuvent avoir un impact positif considérable sur l'environnement.

Enfin, un nombre croissant d'acteurs industriels proposent des services de conseil en énergie à leurs clients. Cette situation permet au secteur d'utiliser son portefeuille de produits écoénergétiques et son savoir-faire technique pour optimiser l'efficacité énergétique et/ou de permettre à ses clients de réaliser des économies, ce qui peut potentiellement représenter un avantage financier ou environnemental pour les deux parties.

Il existe deux principaux types d'opportunités d'efficacité énergétique : (i) les améliorations internes en continu des systèmes existants et/ou (ii) la production d'équipements applicables aux autres secteurs industriels qui améliorent leur capacité à utiliser efficacement leurs ressources énergétiques.

Les entreprises qui participent au développement de l'efficacité énergétique par l'une de ces deux démarches contribuent positivement aux enjeux environnementaux et représentent des opportunités d'investissement.

Indicateurs clés

- ▶ Part du chiffre d'affaires allouée aux équipements ou aux solutions d'efficacité énergétique
- ▶ Part des dépenses en capital et/ou de budget R&D allouée aux équipements ou aux solutions d'efficacité énergétique

Exposition aux opportunités

Indicateurs considérés :

% de chiffres d'affaires et/ou de dépenses en capital consacrés à ou issus de
 (i) production et vente de systèmes et d'équipement d'énergie bas carbone
 (ii) équipement et solutions d'efficacité énergétique

+ % de budget R&D consacré aux

(i) énergies renouvelables, stockage et/ou systèmes d'amélioration pour faciliter l'intégration de sources d'énergie intermittentes, ou
 (ii) produits écoénergétiques

Forte exposition	>50 %	Les indicateurs de dépenses en capital, de chiffre d'affaires et de R&D sont au second plan ; cela permet de nuancer les notations qualitativement.
Exposition significative	Entre 10 % et 50 %	
Faible ou pas d'exposition	<10 %	
Exposition négative	>50 % activités consacrées au charbon	

Risques environnementaux et sociaux



Impact environnemental des produits et des procédés

Comme mentionné précédemment, en leur qualité de fournisseurs d'équipements à de nombreux secteurs, les entreprises industrielles doivent maîtriser leur propre impact environnemental, ainsi que celui de leurs produits.

Tout d'abord, les entreprises doivent atténuer l'impact environnemental de leurs propres activités. Cet objectif peut être réalisé par la réduction d'émissions de GES, de la consommation énergétique, de la pollution de l'eau, de la production de déchets et de l'utilisation de matériaux dangereux. Des systèmes de gestion environnementale certifiés et intégrés, associés à des objectifs ciblés à court et à moyen terme, sont essentiels aux entreprises qui cherchent à maîtriser de manière responsable leur impact environnemental tout en limitant les potentiels risques juridiques et de réputation.

En plus de proposer des produits au service de la transition énergétique, les entreprises du secteur doivent réduire l'impact environnemental de l'ensemble de leur gamme de produits par la mise en place de politiques d'éco-conception. Cette appellation inclut la fabrication de produits à base de matières recyclables ou biodégradables, ainsi que les programmes de recyclage ou d'élimination responsable des produits en fin de vie.

Nous valorisons les entreprises du secteur qui réduisent l'impact environnemental de leurs produits par l'éco-conception et qui diminuent leur empreinte énergétique en reconnaissant leur rôle et en mettant en place des actions de lutte contre le changement climatique (notamment au moyen d'inventaires des émissions de GES, d'objectifs ciblés, de plans d'action et de recherche d'amélioration en matière d'efficacité). La mise en place de politiques axées sur la gestion environnementale, l'efficacité et la conformité, notamment au moyen d'indicateurs de performance, d'inventaires et d'objectifs chiffrés sur des enjeux clés (l'utilisation énergétique, les GES, l'eau, etc.) est recommandée.

Indicateurs clés

- ▶ Formalisation : existence de politiques d'entreprise axées sur la gestion environnementale, l'efficacité et l'éco-conception, notamment au moyen d'indicateurs de performance, d'inventaires et d'objectifs chiffrés sur des enjeux clés
- ▶ Performance : évolution de l'impact environnemental au cours des années précédentes (GES / autres émissions polluantes, utilisation d'eau, etc.), part des produits éco-conçus

>99 % de l'impact environnemental énergétique des équipements industriels découle de la phase d'utilisation

Source : Mirova ; élaboré à partir de rapports d'entreprise

S Santé et sécurité des travailleurs

Du fait des dangers inhérents au travail industriel, il est important de garantir un environnement de travail sûr et sain dans les entreprises qui produisent et utilisent des équipements industriels.

Le contact avec les équipements, le surmenage ou encore l'exposition à des substances dangereuses sont les principales causes d'accidents industriels. Bien que des améliorations soient actuellement apportées de manière proactive pour maîtriser ces risques, il reste essentiel de veiller à la santé et à la sécurité des travailleurs, ainsi que des sous-traitants. Des incidents fréquents affectant la santé et la sécurité peuvent avoir des répercussions chroniques sur la valeur de l'entreprise du fait d'une baisse du moral des travailleurs et de la productivité, et peuvent également entraîner une éventuelle augmentation des coûts de mise en conformité et une détérioration de la réputation de l'entreprise.

Même si beaucoup d'entreprises du secteur industriel signalent les accidents et les décès enregistrés, les cas affectant les sous-traitants ne sont souvent pas pris en compte. Étant donné que ces derniers sont moins susceptibles d'être couverts par les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé de l'entreprise, ils sont davantage exposés aux risques. Par conséquent, la mise en place de système de gestion de la santé et de la sécurité des sous-traitants est particulièrement importante.

Il est recommandé de mettre en place un système formel de gestion de la santé et de la sécurité couvrant à la fois les employés et les sous-traitants de l'entreprise, assorti de mécanismes visant à garantir son application effective. Nous valorisons les politiques de santé et de sécurité qui incluent des indicateurs de performance et des objectifs chiffrés en matière de santé et de sécurité (programme de protection en matière de santé et de sécurité, formation à la santé et à la sécurité à destination des employés, taux d'accidents, taux de décès survenus sur le lieu de travail, etc.). Un taux d'accidents ou de décès faible ou en diminution est un indicateur d'efficacité de ces systèmes de gestion.

Indicateurs clés

- ▶ Formalisation : présence d'une politique officielle de santé et de sécurité à destination de tous les travailleurs (sous-traitants compris), indicateurs de performance et objectifs chiffrés en matière de santé et de sécurité
- ▶ Performance : amélioration de la performance en matière de santé et de sécurité au cours des années précédentes

S Chaîne d'approvisionnement durable

Une chaîne d'approvisionnement durable peut réduire considérablement les risques opérationnels, de réputation et d'approvisionnement, tout en réduisant potentiellement les coûts. Toutefois, les fabricants d'équipements industriels peuvent être confrontés à des défis de taille dans la mise en place de chaînes d'approvisionnement responsables sur le plan environnemental et social : d'une part, dans une logique de réduction des coûts, les usines sont souvent situées dans des zones où les normes et la réglementation sont moins contraignantes, et d'autre part, de nombreuses matières premières et matières premières secondaires sont nécessaires à la production d'une

7 % des accidents mortels

sur le lieu de travail
surviennent au cours du
processus de fabrication

(Global Worker Watch, 2014)

simple pièce d'équipement, certaines d'entre elles étant en outre sujettes à controverse (comme les minerais de conflit ou les terres rares).

Par conséquent, les risques liés aux droits humains, aux droits du travail, à la santé et à la sécurité, ainsi qu'à l'impact environnemental, doivent être attentivement suivis et maîtrisés, même si les risques varient en fonction des différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement. Les fabricants d'éoliennes, par exemple, sont dépendants de matières premières qui ne sont pas sujettes à controverse et qui sont relativement abondantes. En outre, les éoliennes, par leur volume, doivent être fabriquées à proximité de leur lieu d'installation. Cela garantit la stabilité de la réglementation et une supervision simplifiée. Les modules solaires, en revanche, nécessitent un traitement chimique et font partie d'une chaîne d'approvisionnement plus globale. Ils requièrent donc une surveillance renforcée lors des étapes initiales, qui peuvent souvent avoir lieu dans des zones où la surveillance réglementaire est limitée, et nécessitent par ailleurs des matériaux dangereux.

En outre, il est particulièrement important d'assurer la traçabilité des matières premières lorsque la production dépend de matériaux controversés, tels que les minerais indispensables et de conflit (p. ex. le tantale, l'étain, le tungstène et l'or). Ces minerais sont essentiels à la fabrication de nombreux types d'équipements électroniques, d'outils destinés à la métallurgie et au forage, etc. Étant donné que ces minerais peuvent servir à financer des groupes armés et des guerres civiles, une diminution de leur utilisation permet de contribuer à éviter des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement et des augmentations de coût, et facilite le respect des nouvelles réglementations (par exemple la loi Dodd-Frank aux États-Unis).

Enfin, la création d'une chaîne d'approvisionnement durable ne se résume pas à la simple mise en place de normes sociales et environnementales. Bien qu'il s'agisse d'un élément important, il est également nécessaire de nouer par ailleurs des relations équitables et équilibrées avec les fournisseurs, tout comme avec les autres parties prenantes.

Des normes environnementales et sociales strictes, assorties de vérifications périodiques et de mécanismes de contrôles de conformité rigoureux, garantissent un niveau élevé de respect des droits humains et du travail, une priorité accordée à la santé et à la sécurité des travailleurs, ainsi qu'un impact environnemental limité. En outre, nous soutenons les entreprises qui évitent d'utiliser autant que faire se peut des matériaux provenant de sources prêtant à controverse.

Indicateurs clés

- ▶ Formalisation : politique et indicateurs relevant de la chaîne d'approvisionnement (code de conduite des fournisseurs, système d'audit et de contrôle, normes environnementales, politiques d'achat de matériaux)

S

Ressources humaines

Les licenciements à grande échelle sont courants dans le secteur des équipements industriels dans un contexte de baisse des bénéfices et de mise en place de stratégies de réduction des coûts. La stabilité sociale est une condition préalable à la croissance à long terme. De plus, les entreprises qui valorisent leurs employés présentent généralement des niveaux de

5,3 millions :

c'est le nombre de décès causés par la violence armée à l'est de la République démocratique du Congo, avivée et entretenue par les minerais de conflit

(Enough Project, 2015)

productivité supérieurs, et un taux de rotation du personnel plus faible. Les licenciements économiques peuvent ainsi poser des risques sociaux et financiers, même si parfois les restructurations ne peuvent être évitées. Dans un tel contexte, des pratiques socialement responsables de restructuration peuvent être mises en place, telles que l'aide à la recherche d'emploi, le paiement d'indemnités de départ raisonnables, et l'ouverture d'un dialogue avec les syndicats et les employés.

Lorsqu'il n'est pas possible de préserver la masse salariale, nous encourageons les entreprises à mettre en place une restructuration responsable.

Indicateurs clés

- ▶ Politiques relatives à la restructuration responsable
- ▶ Mécanismes pour attirer et maintenir les travailleurs

G Éthique des affaires

Le marché dans son ensemble et les processus d'appel d'offres pour les produits industriels peuvent être extrêmement compétitifs. Dès lors, la corruption, la manipulation de marché et des prix sont monnaie courante dans l'industrie.

Ces pratiques peuvent entraîner des coûts et des dettes liés à des sanctions réglementaires civiles ou pénales ou à la mise en conformité, mais aussi des frais récurrents, des effets négatifs sur la réputation de l'entreprise, ou un coût du capital plus élevé en raison de l'augmentation des primes de risque. Par le passé, des amendes pour pratiques professionnelles contraires à l'éthique dans le secteur ont été infligées et se sont élevées à des montants atteignant plusieurs centaines de milliers voire de millions en fonction de l'infraction.

Il existe des lois visant à limiter ces comportements abusifs, mais elles varient d'un pays à l'autre. Ainsi, il revient à chaque entreprise de faire en sorte que ses pratiques soient à la fois éthiques et conformes aux réglementations locales. Cela suppose un code éthique (rédigé en langue locale), de la transparence et des méthodes concrètes pour garantir le respect des réglementations locales.

Nous valorisons les entreprises faisant preuve de transparence dans leurs activités, et dont les mécanismes permettent d'assurer la conformité aux normes éthiques et aux réglementations en vigueur. La fréquence et la sévérité des controverses révèlent l'efficacité de la démarche globale d'une entreprise en matière d'éthique et de mécanismes de conformité.

Indicateurs clés

- ▶ Litiges antitrust et paiement d'amendes
- ▶ Controverse sévère en matière d'éthique et réponse de l'entreprise

G

Gouvernance du développement durable

Les pratiques de gouvernance démocratique, permettant d'être à l'écoute des parties prenantes peuvent mieux aligner les intérêts des actionnaires avec les objectifs environnementaux et sociaux. Ces pratiques peuvent avoir des répercussions directes sur la performance de l'entreprise, tout en témoignant de son engagement en matière de développement durable.

La prise en compte des enjeux environnementaux au niveau de la direction par la création d'un comité dédié à la Responsabilité sociale et environnementale (RSE) et par l'intégration d'objectifs relatifs au développement durable dans les barèmes de rémunération des employés peut permettre aux entreprises d'inclure de façon plus active les considérations sociales et environnementales dans leur stratégie globale. Il est possible de démocratiser le processus et d'assurer aux parties prenantes la prise en compte de leurs intérêts en facilitant leur participation. Cela se traduit par la possibilité pour les actionnaires d'introduire de nouvelles résolutions et par la limitation des restrictions sur les droits de vote.

Les entreprises devraient faire preuve d'un niveau élevé de démocratie pour les actionnaires, notamment en leur octroyant des droits de vote et en leur donnant la possibilité d'introduire de nouvelles résolutions. Nous encourageons également une séparation des pouvoirs entre les fonctions de direction et de supervision, ainsi que la réalisation d'audits indépendants, et la création de comités relatifs à la rémunération et au développement durable. Enfin, l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans le barème de rémunération variable des membres de la direction constitue également une bonne pratique de gouvernance du développement durable.

Indicateurs clés

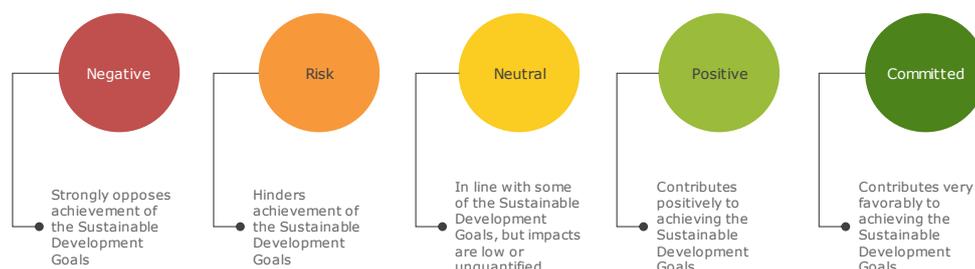
- ▶ Indicateurs de performance et d'objectifs en matière de développement durable énoncés dans les rapports annuels
- ▶ Données RSE incorporées dans la rémunération variable des membres de la direction
- ▶ Gouvernance de la responsabilité sociale des entreprises
- ▶ Stratégie fiscale et taux d'imposition

Evaluation des risques

Critères	
Positif	<p>Ne pas remplir les critères permettant de basculer en "Risque" ET</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique globale de réduction de l'impact environnemental : formalisation de l'évaluation de risques environnementaux et de procédures de gestion, efficacité des opérations, inventaires vérifiés et indicateurs de performance environnementale suivis de près ET - Gestion satisfaisante de la santé et de la sécurité des travailleurs ET - Normes environnementales et sociales appropriées tout au long de la chaîne d'approvisionnement, et mécanismes de conformité ET - Politiques formelles pour une restructuration responsable ET - Code d'éthique exhaustif et réponse appropriée à toute controverse
Neutre	Tous les autres cas
Risque	<ul style="list-style-type: none"> - Controverses répétées en matière d'éthique avec une réponse insuffisante de l'entreprise OU - Activités à risques élevés de santé/sécurité pour les travailleurs, et manque de gestion de santé/sécurité (indicateurs liés à la performance de santé/sécurité) OU - Licenciements à grande échelle dans le cadre de restructurations responsables OU - Normes et surveillance de la chaîne d'approvisionnement insuffisantes (impliquent souvent des situations de controverses) OU - Activités dont l'impact environnemental est important et absence de gestion avancée (d'après les indicateurs environnementaux)

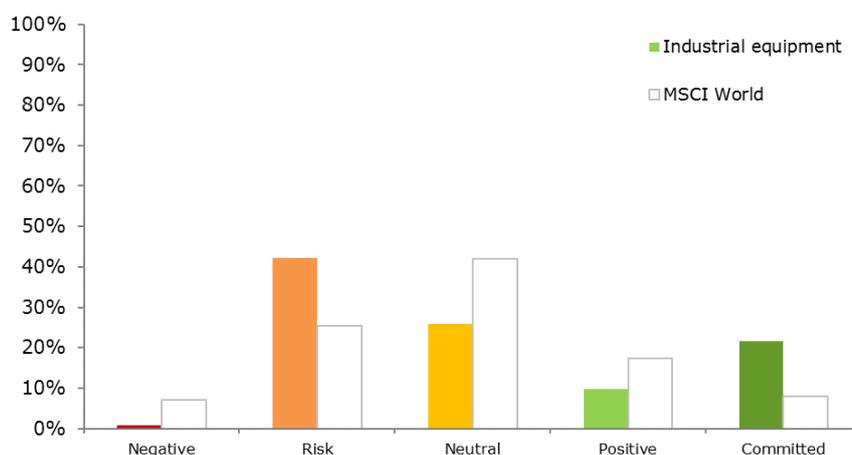
Distribution des opinions

À partir de ce cadre d'analyse, une « opinion développement durable » est définie pour chaque émetteur sur une échelle de 1 à 5.



Le schéma suivant illustre la répartition des « opinions développement durable » de Mirova au sujet des entreprises du secteur des équipements industriels de l'indice MSCI World par rapport à l'indice complet.

Schéma 1 : Opinions développement durable du secteur des équipements industriels par rapport à l'indice MSCI World



Source : Mirova, 2017

Les entreprises de ce secteur ont davantage tendance à avoir une opinion développement durable « Risque » ou « Engagé » et sont à l'inverse moins susceptibles d'avoir une opinion « Positif » ou « Neutre » que l'indice pris dans sa globalité. D'une part, les entreprises qui ont des portefeuilles de produits respectueux de l'environnement ont tendance à mieux atténuer leurs risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), alors que les entreprises qui produisent des biens à l'impact environnemental négatif sont souvent peu transparentes sur les aspects relatifs au développement durable.

Par exemple, les entreprises qui reçoivent une opinion « Engagé » présentent généralement des portefeuilles de produits aux bénéfices environnementaux élevés et des bonnes pratiques d'évaluation des risques. D'autre part, la majorité des entreprises notées en « Risque » correspond à des entreprises dont les produits ont des impacts environnementaux négatifs (exploration et production de pétrole et de gaz, industrie du charbon, etc.) et/ou qui n'ont pas suffisamment mis en place de pratiques de gestion des risques ESG. De nombreuses entreprises du secteur industriel sont implantées dans des pays en développement aux normes réglementaires limitées en matière de santé et de transparence. Par ailleurs, le secteur est fortement exposé à la manipulation de marché et à la corruption : ces facteurs contribuent également à la faible gestion du risque des entreprises du secteur.

Conclusion

À mesure que le paysage énergétique évolue vers un modèle bas carbone, les fabricants d'équipements industriels continueront à jouer un rôle clé dans la commercialisation de systèmes d'énergie propre et de solutions d'efficacité énergétique. Ainsi, deux opportunités majeures se présentent au secteur, qui peut se tourner d'une part vers la production d'équipements qui contribuent directement à la transition énergétique, comme les éoliennes, les panneaux solaires et les accumulateurs électriques, et d'autre part vers le développement de solutions d'efficacité énergétique, tels que des procédés de fabrication améliorés ou des moteurs moins énergivores, que ce soit pour une utilisation dans le secteur en lui-même ou dans d'autres secteurs.

Cependant, ces opportunités sont à aborder en minimisant les conséquences négatives. Les risques sont principalement liés à la gestion environnementale des procédés et des produits, à la santé et à la sécurité des travailleurs, aux standards sur la chaîne d'approvisionnement et à la gestion des ressources humaines.

La gestion environnementale est essentielle dans ce secteur, autant pour les procédés mis en œuvre que pour la fabrication des produits, étant donné que sa contribution aux émissions de GES est importante et celle de ses produits (comme les turbines à vapeur) encore plus. Les produits dangereux et leur éventuel déversement dans l'environnement doivent être surveillés de près, et des mesures permettant d'éviter l'épuisement des ressources doivent parallèlement être prises.

Du point de vue social, les chaînes d'approvisionnement complexes doivent être surveillées de près afin de réduire les conséquences sociales négatives. Un système de gestion de la santé et de la sécurité qui couvre l'ensemble des travailleurs (employés comme sous-traitants) est également d'importance majeure dans ce secteur intrinsèquement dangereux.

Enfin, il est important de noter que les entreprises dont les produits ne relèvent pas directement des opportunités susmentionnées mais qui fournissent des efforts remarquables pour réduire leur impact environnemental et social, peuvent encore se démarquer. À l'inverse, les entreprises qui produisent des équipements conformes à ces opportunités, mais qui ne gèrent pas les risques de façon appropriée, ne seront pas éligibles aux investissements.

Objectifs de développement durable

- | | |
|---|--|
|  | 1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim |
|  | 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable |
|  | 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge |
|  | 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie |
|  | 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles |
|  | 6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau |
|  | 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable |
|  | 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous |
|  | 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation |
|  | 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre |
|  | 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables |
|  | 12. Établir des modes de consommation et de production durables |
|  | 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions |
|  | 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable |
|  | 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité |
|  | 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous |
|  | 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs |

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Sources

- BP. (2017). *BP Statistical Review 2017*. Récupéré sur BP: <https://www.bp.com/en/global/corporate/energy-economics/statistical-review-of-world-energy.html>
- EIA. (2013). *Today in Energy*. Récupéré sur <http://www.eia.gov/todayinenergy/detail.cfm?id=13431>
- Enough Project. (2015). *Progress and Challenges on Conflict Minerals*. Récupéré sur : <http://www.enoughproject.org/special-topics/progress-and-challenges-conflict-minerals-facts-dodd-frank-1502>
- Eurobserv'ER. (2017). *Wind energy barometer 2017*. Récupéré sur Eurobserv'ER : <https://www.eurobserv-er.org/wind-energy-barometer-2017/>
- Global Worker Watch. (2014). *Worker Fatalities and Catastrophes*. Récupéré sur <http://www.globalworkerwatch.org/2014-map.html>
- AIE. (2016). *Trends 2016 in Photovoltaic Applications*. Récupéré sur http://www.iea-pvps.org/fileadmin/dam/public/report/national/Trends_2016_-_mr.pdf
- AIE - Energy Efficiency Series. (2011). *Energy-Efficiency Policy Opportunities for Electric Motor-Driven Systems*.
- AIE - World Energy Outlook. (2017). Récupéré sur <http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WEO2017.pdf>
- GIEC. (2014). *Changements climatiques 2014 - Rapport de synthèse*. Récupéré sur http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/SYR_AR5_FINAL_full_fr.pdf
- PNUE. (2012). *Rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* Récupéré sur <https://www.iea.org/publications/freepublications/publication/CO2EmissionsFromFuelCombustionHighlights2015.pdf>
- WRI. (2005). *Navigating the Numbers*. Récupéré sur http://pdf.wri.org/navigating_numbers.pdf

Mentions légales

Ces informations sont destinées exclusivement à une clientèle de professionnels au sens de la directive MIF. Si tel n'est pas le cas et si vous recevez ce document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à Mirova.

Les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique du destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

Ce document est non contractuel et à caractère purement informatif. Il est strictement confidentiel et les informations qu'il contient sont la propriété de Mirova. Il ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable et écrit de Mirova. De même, toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'accord préalable et écrit de Mirova. La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document. Aussi, Mirova n'assume aucune responsabilité pour toutes les informations, quelle qu'en soit la forme, contenues, mentionnées ou induites, dans ce document ou en cas d'éventuelles omissions. Toutes les informations financières notamment sur les prix, marges ou rentabilités sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Mirova, ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence, les fonds qu'elle gère ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Notes additionnelles

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Dans les pays francophones de l'UE Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. ou sa succursale Natixis Investment Managers Distribution. Natixis Investment Managers S.A. est une société de gestion luxembourgeoise qui est autorisée par la Commission de Surveillance

du Secteur Financier, constituée conformément à la loi luxembourgeoise et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de Natixis Investment Managers S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. France : Natixis Investment Managers Distribution (immatriculée sous le numéro 509 471 173 au RCS de Paris). Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

En Suisse Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.

**MIROVA**

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 - Paris
Mirova est une filiale de Ostrum Asset Management.

OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris 329450738 Agrément AMF n° GP 90-009
43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 - Paris